

Éditorial

Jean Godfroid

DANS **ADMINISTRATION 2022/3 N° 275**, PAGES 3 À 3

ÉDITIONS **L'ASSOCIATION DU CORPS PRÉFECTORAL ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

ISSN 0223-5439

DOI 10.3917/admi.275.0003

Date de mise en ligne : 30/11/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-administration-2022-3-page-3?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Jean GODFROID,
préfet (h),
directeur délégué de la revue

Chers amis lecteurs, chères amies lectrices,

Réunis à L'Élysée le 15 septembre dernier, les collègues du corps préfectoral ont beaucoup apprécié **l'éloge du corps préfectoral, que le Président de la République a fait devant eux**. C'est pourquoi le comité de rédaction a pensé que nos colonnes se devaient d'accueillir un extrait de ce discours, publié en tête de ce numéro dans notre rubrique « métier ». On trouvera l'intégralité de ce discours, qui décline en particulier la feuille de route adressée aux préfets en poste sur le site internet de la présidence : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/09/15/discours-du-president-emmanuel-macron-aux-prefets>.

Alors que la nouvelle ligne éditoriale de la revue du corps préfectoral cherche, autant que faire se peut, à coller à l'actualité, des lecteurs « non avertis » pourraient se demander pourquoi le comité de rédaction a choisi, pour ce numéro 275, de consacrer son dossier principal à un sujet d'apparence austère et technique, celui de **la logistique**.

Cependant, après avoir traité de l'industrie (n°274), de l'Europe (n°272), de la COVID (n°267), de l'agriculture et de l'alimentation (n°265), de la transition énergétique (n°263), des nouvelles mobilités (n°254) et de la révolution du numérique (n°253), il est rapidement apparu évident au comité de rédaction que la revue devait se pencher sur ce nouveau sujet.

En effet, évoquer, comme Corinne BLANQUART ou Michel SAVY le font dans leur aperçu des grandes évolutions de la logistique, les problèmes de flux, de stocks, de flexibilité de la production, d'externalisation d'activités, de changement du mode de vie lié au commerce en ligne, de décarbonation des transports, d'intégration européenne, de mondialisation ou de géopolitique, etc., c'est revenir peu ou prou de manière transversale sur les sujets que nous avons eu l'ambition de traiter dans nos précédents numéros.

Un grand merci à François TAINURIER, directeur de la revue PCM, revue de l'Union des Ingénieurs des Ponts des Eaux et des Forêts avec laquelle la revue du corps préfectoral entretient des liens étroits, ainsi qu'à Didier CULTIAUX, qui ont initié ce thème et largement assuré le pilotage de ce numéro.

Merci également à Madame Anne-Marie IDRAC, ancienne Ministre, présidente de France Logistique, qui a accepté de préfacer ce numéro, ainsi qu'à Madame Constance MARECHAL-DEREU, Directrice générale de France Logistique, qui nous a beaucoup aidé à configurer le sommaire de ce dossier.

On ne peut dans ce propos introductif, par définition succinct, citer et remercier la totalité des quelques trente auteurs qui ont bien voulu nous apporter leur concours. Acteurs publics et privés, ils composent la gouvernance « public-privé » de ce secteur stratégique pour notre économie.

Le lecteur, j'en suis sûr, appréciera la qualité des propos des auteurs que nous avons sollicités.

Les propos de ces acteurs du quotidien soulignent les atouts et les faiblesses de notre pays dans la concurrence internationale, ainsi que le rôle essentiel des préfets pour le développement de cette activité sur le territoire, dans un contexte réglementaire contraignant et dans un environnement exigeant.

Bonne lecture à tous,